

LA PRATIQUE DE LA RECHERCHE : PASSION ET VITALITÉ



FANNY KINGSBURY
Professeure
Cégep de Sainte-Foy
Rédactrice en chef



SÉBASTIEN PICHÉ
Professeur
Cégep régional de
Lanaudière à L'Assomption

Dans le cadre de ce dossier sur l'histoire de la recherche collégiale, il nous semblait essentiel de recueillir le témoignage d'une personne alliant enseignement et recherche depuis la création des cégeps.

Catherine Fichten, professeure de psychologie au Collège Dawson, est une chercheuse chevronnée et prolifique qui a vécu de l'intérieur l'évolution de la recherche dans le réseau collégial. Elle répond aux questions de Sébastien Piché et de Fanny Kingsbury sur son parcours personnel de chercheuse.



Catherine FICHTEN est une chercheuse passionnée. Détentrice d'un doctorat en psychologie, elle est professeure au Département de psychologie du Collège Dawson et professeure agrégée au Département de psychiatrie de l'Université McGill. Elle codirige également le Réseau de Recherche Adaptech, en plus de travailler à l'Hôpital général juif de Montréal.

FANNY K. ET SÉBASTIEN P. :

Quand et comment avez-vous commencé votre carrière de chercheuse ?

CATHERINE FICHTEN :

J'ai commencé au Collège Dawson, dès l'ouverture de ses portes, en 1969. J'avais alors 20 ans. À cette époque, la véritable recherche collégiale n'existait pas encore, mais je venais de la psychologie, une discipline qui est très axée sur la recherche. J'ai donc commencé très rapidement à en faire, tout en enseignant. Ma mère était mon assistante de recherche et nous utilisions le laboratoire du Collège, l'été, pour faire nos calculs ! Il va sans dire que mes travaux de l'époque n'étaient pas subventionnés, mais ils ont tout de même donné lieu à des publications.

Pourquoi avez-vous commencé à faire de la recherche ?

cf Parce que j'adore faire de la recherche. À dire vrai, je ne peux pas m'imaginer

enseigner ma discipline sans y contribuer. Pour moi, la recherche est vitale. Elle a toujours eu cette importance dans ma carrière, même si je n'en ai pas toujours fait : après quelques années d'enseignement, j'ai été coordonnatrice de mon département et j'ai délaissé la recherche par la force des choses. Pour ouvrir mes horizons, j'ai ensuite quitté l'enseignement et les tâches administratives pour aller chercher un doctorat. Quand je suis revenue à l'enseignement, après avoir obtenu mon doctorat, il m'a fallu une petite année pour prendre conscience que je ne faisais plus de recherche, que je ne contribuais plus à ma discipline. En plus, au même moment, je prenais conscience que j'enseignais avec le manuel de psychologie, loin de la réalité... J'ai donc décidé de revenir à la psychologie clinique et à la recherche. C'était en 1978, une époque où il était difficile de faire de la recherche : dans les organismes

subventionnaires, personne ne connaissait encore les cégeps ni les chercheurs de collège, il fallait alors être rattaché à une université ou faire partie d'une équipe de recherche universitaire pour obtenir des subventions. Sinon, la recherche se faisait l'été et la fin de semaine. Rien n'existait pour nous, chercheurs de collège.

Comment en êtes-vous venue à la recherche subventionnée ?

cf En 1982, j'ai vu une publicité dans un journal. Elle incitait les lecteurs à contacter le Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), qui offrait aux chercheurs de collège un programme appelé ACSAIR (Aide aux chercheurs de collège ou sans affiliation institutionnelle reconnue). J'ai immédiatement fait une demande et obtenu du gouvernement du Québec une première subvention. C'est ainsi que ma carrière de chercheuse



subventionnée a commencé, avec un dégageant de ma tâche d'enseignement. C'était là une immense avancée: enfin du temps à consacrer à la recherche! En recherche, le temps n'est pas un luxe, c'est une nécessité! Vous savez, la recherche est un de ces domaines où les riches s'enrichissent et dont les pauvres sont exclus: si on ne publie pas, on n'a pas de nouvelles subventions; si on n'a pas de nouvelles subventions, on ne publie pas; et si on n'a pas de temps, on n'a rien... Je considère que j'ai été privilégiée et chanceuse.

Après avoir obtenu du financement du gouvernement du Québec, vous avez obtenu des subventions de la part du gouvernement fédéral. Avez-vous eu de la difficulté à les obtenir?

cf Pour recevoir une subvention des fonds fédéraux de recherche, on doit avoir un bon dossier de publications. Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) a toujours été ouvert aux chercheurs de collège. C'était en fait le seul organisme fédéral qui permettait aux chercheurs de collège de faire des demandes à titre de chercheur principal, et non au sein d'une équipe de recherche universitaire. À mon avis, si je fais de la recherche scientifique, je dois la partager et j'ai toujours publié mes résultats. Ainsi, j'avais donc un dossier de publications suffisant pour obtenir une première subvention du CRSH.

Est-il difficile de publier ses résultats?

cf C'est certainement plus facile pour les anglophones que pour les francophones: les anglophones ont accès à toutes les publications des États-Unis et du Canada. Quand j'essaie de publier mes résultats en français, j'ai accès à trois lieux de publication au lieu de 30.

Quelle importance accordez-vous aux articles scientifiques et aux articles de vulgarisation scientifique? Selon vous, ces deux types d'écrits ont-ils la même importance?

cf Les facteurs qui influent sur la réussite des élèves handicapés au collège et à l'université constituent un de mes objets de recherche. Il s'agit là d'un domaine de recherche appliquée, au sens où je veux non seulement produire de nouvelles connaissances sur le sujet, mais aussi favoriser des changements sur le terrain, dans les faits. En regard de cet objet de recherche, je suis donc très intéressée par la vulgarisation scientifique. Dans mes travaux sur les troubles du sommeil et l'insomnie, le public que je veux rejoindre est principalement composé d'autres professionnels du domaine, des pairs qui lisent les revues savantes. Pour ce volet de mes recherches, je ressens moins le besoin d'écrire des articles de vulgarisation.

Avant d'obtenir vous-même des subventions de recherche, vous avez fait partie d'équipes de recherche. Pouvez-vous parler de votre expérience?

cf Avant le début des années 1980, ma seule possibilité de faire de la recherche subventionnée était de me joindre à des personnes qui avaient obtenu une subvention. Pour obtenir mon doctorat en psychologie clinique, j'ai fait mon internat et l'un de mes stages cliniques s'est déroulé à l'Hôpital général juif de Montréal. Après l'obtention de mon doctorat, les gens de cet hôpital m'ont invitée à revenir, m'ont offert de rencontrer quelques patients et m'ont parlé de leur programme de recherche appliquée. Tout en restant au Collège Dawson, je suis donc revenue à l'Hôpital et nous y avons commencé des recherches sur la sexualité et la

thérapie sexuelle, puis sur le sommeil et l'insomnie. Présentement, nous faisons de la recherche en médecine comportementale, principalement sur le sommeil, l'apnée obstructive du sommeil, etc. Depuis le début de nos travaux, entre les recherches sur la sexualité et celles portant sur le sommeil, nous sommes donc toujours dans la chambre à coucher!

En recherche, le temps n'est pas un luxe, c'est une nécessité!

En 1996, vous avez mis sur pied au Collège Dawson un centre de recherche appliquée nommé Réseau de Recherche Adaptech. Comment en êtes-vous arrivée à créer ce centre et quelle est son utilité?

cf Je faisais déjà de la recherche sur la discrimination envers les personnes handicapées et j'ai commencé à m'intéresser aux attitudes des professeurs du collège et à celles des élèves envers les élèves handicapés. Durant une entrevue de recherche, un professeur m'a parlé d'une situation qu'il avait vécue: avant le début du cours, un élève aveugle est entré dans la classe. En tentant de se trouver un siège libre, l'élève se cognait sur l'ameublement et le professeur ne savait pas du tout quoi faire. Il hésitait à signaler sa présence à l'élève, de peur de l'embarrasser! Cette anecdote m'a permis de comprendre que les professeurs ne savent pas plus que les élèves comment se comporter avec des élèves handicapés: quoi dire, quoi faire, comment réagir? Après avoir mené une recherche sur le sujet, je sentais que je devais rendre quelque chose à la communauté qui y avait participé et partager les résultats de mes travaux avec les professeurs et les élèves handicapés. Ainsi, en



réunissant des fonds obtenus ici et là, nous avons pu mettre le Réseau de Recherche Adaptech sur pied.

Je codirige le Réseau de Recherche Adaptech avec Jennison Asuncion et Maria Barile, deux anciens élèves du Collège Dawson désormais titulaires d'une maîtrise. Ce réseau réunit une équipe de chercheurs, d'élèves et de consommateurs. Nous menons des travaux sur l'utilisation des technologies informatiques, d'apprentissage et adaptatives par les élèves handicapés de collèges et d'universités canadiens. Implantés au Collège Dawson, nous sommes subventionnés par des fonds provinciaux et fédéraux. Un comité consultatif bilingue et pancanadien nous guide dans notre travail. Notre but est de fournir de l'information empirique afin de faciliter la prise de décisions et d'assurer que les politiques, les logiciels et l'équipement en place dans les milieux reflètent les besoins et les préoccupations des individus.

Quelles sont les retombées de vos recherches sur votre enseignement ?

cf Mes travaux sur l'insomnie ont des impacts directs sur mon enseignement. J'enseigne aux élèves du profil Psychologie qui s'intéressent déjà à cette discipline. Je peux donc leur parler des travaux auxquels je participe, leur faire lire nos articles et leur demander ce qu'ils en pensent, leur demander d'identifier les erreurs que nous commettons, les façons d'améliorer nos pratiques de chercheurs. Mes recherches sur le sommeil sont très utiles en classe parce que je peux parler de la méthodologie et des résultats de plusieurs études qui ne se trouvent pas dans le manuel de psychologie : ça fait une différence énorme parce que je peux rendre la discipline

vivante pour les élèves. Mes travaux m'ont aussi appris que l'accessibilité universelle en pédagogie est susceptible de profiter autant aux élèves handicapés qu'à ceux qui ne le sont pas. Par exemple, il y a plusieurs années, alors que j'avais dans ma classe une élève atteinte d'une surdité profonde, j'ai appris à enseigner à mes élèves et non au tableau !

Comme beaucoup de professeurs, j'enseignais en écrivant au tableau et en parlant en même temps, ce qui ne fonctionne pas du tout pour une élève qui fait de la lecture labiale : il fallait que je lui fasse face afin qu'elle puisse lire sur mes lèvres. En prenant conscience de ce besoin, j'ai délaissé le tableau et appris à utiliser un projecteur, ce qui me permet non seulement de voir les réactions de tous mes élèves à ce que je dis, mais aussi d'ajuster mon enseignement en fonction de leurs réactions. Depuis, je réponds aux besoins de mes élèves plutôt qu'à ceux du tableau !

Les élèves apprennent ainsi le vrai processus d'une recherche parce que je les fais participer à tous ses aspects [...].

Est-ce que vous faites un lien entre votre propre double statut de chercheuse ainsi que de professeure et l'émergence de carrières scientifiques chez vos élèves ?

cf Bien sûr ! Au Collège Dawson, j'enseigne la psychologie à des élèves qui s'y intéressent. Au fil des ans, j'en ai invité plusieurs à travailler avec moi sur mes recherches, durant l'été et à temps partiel pendant l'année scolaire. Les élèves apprennent ainsi le vrai processus d'une recherche parce que je les fais participer à tous ses aspects : de l'élaboration du protocole jusqu'à la mise en forme

des résultats et à leur diffusion à l'écrit et à l'oral, en passant par la sélection des instruments de mesure, le recrutement des participants et l'analyse des résultats.

Quelles sont les personnes ou les organismes qui ont eu l'impact positif le plus déterminant sur votre carrière de chercheuse ?

cf Bruno Geslain, jadis coordonnateur de la recherche et du développement professionnel au Collège Dawson, est la personne qui a eu le plus d'impacts positifs sur ma carrière de chercheuse parce qu'il a toujours défendu les activités de recherche menées dans les collèges.

Le fait de participer à des comités d'évaluation de projets de recherche par les pairs m'a également beaucoup aidée en contribuant à raffiner mes habiletés de chercheuse. Toutefois, vous savez, la définition de tâches des professeurs d'université comprend la participation à de tels comités, pas celle des professeurs de collège. C'est une activité qui prend beaucoup de temps et que je ne peux pas faire en enseignant à temps plein. C'est, par exemple, ce à quoi je fais allusion quand je dis que la recherche enrichit les riches : si j'ai une libération, je peux faire partie de comités de pairs. Et si je peux faire partie de comités de pairs, je deviens une meilleure chercheuse, je peux faire de meilleures demandes de subvention, je suis au courant des occasions de recherche qui se présentent et ma carrière de chercheuse se développe.

Mon poste de professeure agrégée au sein du Département de psychiatrie de l'Université McGill me permet aussi d'avoir un accès à toutes les publications scientifiques en ligne et à la bibliothèque, ce qui est très précieux. Grâce à ce poste, je peux



aussi profiter de l'expertise de l'Université McGill pour mes demandes de subvention, de même que des coûteux logiciels de recherche que l'Université met gratuitement à la disposition de ses professeurs. Ce poste de professeure agrégée ne me donne pas un salaire supplémentaire – je reçois depuis des années des relevés d'emploi qui affichent 0,00 \$! –, mais il me permet de profiter des ressources auxquelles je n'aurais autrement pas accès.

Au-delà de votre propre cheminement de chercheuse, qu'est-ce qui vous semble le plus marquant dans l'histoire de la recherche collégiale ?

cf Selon moi, trois événements sont marquants, dont deux de façon positive : l'avènement du programme ACSAIR et la création de l'Association pour la recherche au collégial (ARC). Du côté négatif, je dois évidemment retenir l'abolition de la « banque des 150 ETC » qui, sur le plan du réseau

des collèges, permettait aux personnes d'avoir du temps pour faire de la recherche.

En plus d'enseigner au Collège Dawson, vous codirigez le Réseau de Recherche Adaptech et vous menez des recherches à l'Hôpital général juif de Montréal. Comment réussissez-vous à concilier toutes ces activités ?

cf Ah, la grande question ! J'aime ce que je fais, alors je travaille fort, y compris l'été, les fins de semaine et les soirs, comme je le faisais dans les années 1970. Sauf que, grâce aux subventions de recherche que j'obtiens, ma mère n'est plus ma principale assistante de recherche !

Plusieurs lecteurs de la revue sont sans doute tentés de faire de la recherche. D'après-vous, quelles sont les caractéristiques essentielles du chercheur ou de la chercheuse ?

cf Certaines caractéristiques sont incontournables : aimer faire de

la recherche, ne pas se laisser démonter par les refus des organismes subventionnaires et des comités de rédaction de revues et ne pas lâcher prise dès les premiers obstacles. Surtout, il faut faire relire ses textes ou ses demandes de subventions refusés, puis les soumettre encore. Ma devise ? La troisième fois est la bonne ! ♦

Chercheuse et professeure de français au Cégep de Sainte-Foy, Fanny KINGSBURY est aussi rédactrice en chef de la revue *Pédagogie collégiale*.

fkingsbury@cegep-ste-foy.qc.ca

Sébastien PICHE est professeur d'histoire au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption. Il est aussi chargé du projet d'histoire de la recherche collégiale mené par l'Association pour la recherche au collégial (ARC). C'est dans ce cadre qu'il a participé à cette entrevue.

sebastien.piche@collanaud.qc.ca

CENTRE DE
DOCUMENTATION
COLLÉGIALE



Centre de documentation
collégiale

- » Plus de 35 000 documents depuis la création du réseau ;
- » Des documents *par* et *pour* les collèges et cégeps ;
- » Accès en ligne : PAREA, articles de la revue *Pédagogie collégiale* et les actes des colloques de l'AQPC.

Le CDC est votre dépositaire
du « Patrimoine documentaire
du réseau collégial québécois »

www.cdc.qc.ca

Téléphone : (514) 364 • 3320, poste 241
Courriel : info@cdc.qc.ca

Le Centre de documentation collégiale (CDC) est subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.